



Née a à l'étrangé / père français/certif/probleme de nationalité

Par **jonathan g**, le **15/03/2009** à **19:53**

Bonjour je suis un jeune homme de 19 ans née a l'étrangé. Mon père a obtenu sa nationalité 6 ans après ma naissance.Mais je ne bénéficie pas de la nationnalité car mon père ne ma pas inscrit dans le dossier lorsqu'il a obtenu sa nationnalité. Je ne sais pas si je dois demander une naturalisation, contester la décision du tribunal ou si d'autre solution se présente a moi. Merci d'avance pour vos conseils.